

# FEDERATION FRANCAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

## Comité Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur



### L'ARBITRAGE ET SON EVOLUTION

#### Correspondance des sigles des différents grades du corps arbitral

**Le DNA (Directeur National de l'Arbitrage)**: c'est le directeur national de l'arbitrage. Il dépend directement du DTN (Directeur Technique National). Il a en charge le développement de l'arbitrage au niveau national et le bon déroulement des compétitions lors de toutes les compétitions nationales.

Ses interlocuteurs dans les régions et les DOM/TOM sont les RAR.

**Le RAR (Responsable d'Arbitrage de Région)**: Il est chargé du programme de développement de l'arbitrage de sa région. Il doit réaliser un prévisionnel et le bilan de sa saison qu'il soumet à son Président et ensuite au DNA.

**Le RAD (Responsable d'Arbitrage de Département)**: C'est l'un des adjoints du RAR au niveau d'un département. Il peut être sollicité et missionné par le RAR pour l'aider dans sa tâche au niveau du département dont il est issu.

**Le RAC (Responsable d'Arbitrage de Club)**: Il est le lien entre le Club et la région et reste l'interlocuteur du RAD mais surtout du RAR. Son rôle est d'informer les membres de son club sur les règles d'arbitrage. Il représente son club dans les compétitions. Il n'est pas obligatoirement ADR, mais il doit suivre des stages (pour le devenir). Il n'est pas obligatoirement minimum ceinture bleue.

**ADR (Arbitre De Région)**: Grade d'Arbitre ayant passé l'examen d'arbitre de région

**AN (Arbitre National)**: Grade d'Arbitre ayant passé l'examen d'arbitre national, dans l'un des trois degrés du grade.

**AI (Arbitre International)**: Grade d'Arbitre ayant passé l'examen d'arbitre international, dans l'un des trois degrés du grade. (3<sup>è</sup> degré/4<sup>è</sup> dan, 2<sup>è</sup> degré/5<sup>è</sup> dan, 1<sup>er</sup> degré/6<sup>è</sup> dan, hors class/7<sup>è</sup> dan).